

**2016-09-115-DR/ARCH**

**nomenclature: 8.9.1**

## **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2016**

**OBJET : CONVENTION POUR LA GESTION DES ARCHIVES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE (SIAEP) DE TARNOS BOUCAU ONDRES ST MARTIN DE SEIGNANX**

L'an deux mille seize, le quinze septembre, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

### **PRÉSENTS**

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. GONZALES, M. HERVELIN, Mme BAULON, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, M. LECERF, Mme MOUNIER, M. COUTIER, Mme CAMBRONERO, Mme PICAT, M. DUBUS, Mme SAINT-AUBIN, Mme BISBAU, Mme PERIMONY-BENASSY, M. SAUBIETTE, Mme MONTAUCET, M. AJA, M. ROBLES, Mme FAURE, Mme DELAVENNE

Arrivée de M. GARANS au point n°2016-09-102-DGS

### **ABSENTS REPRÉSENTÉS**

M. SALLABERRY	procuration à	Mme NOGARO
M. POULAERT	procuration à	M. ROBLES
M. CLAVERIE	procuration à	Mme DELAVENNE

**SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO**

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

30 à partir du point n°2016-09-102-DGS

Nombre de pouvoirs: 3

Nombre de votants : 32

33 à partir du point n°2016-09-102-DGS



**2016-09-115-DR/ARCH - CONVENTION POUR LA GESTION DES ARCHIVES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE (SIAEP) DE TARNOS- BOUCAU- ONDRES- SAINT MARTIN DE SEIGNANX**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Considérant que les archives sont des outils indispensables au fonctionnement de l'administration communale, qu'elles permettent aux citoyens de faire valoir leurs droits et qu'elles constituent la mémoire de la commune et de ses habitants,

Considérant que leur conservation pérenne et leur communication au public sont une obligation pour les communes et groupements de communes,

Considérant que dans le souci d'une meilleure conservation de ces archives, d'une mutualisation des moyens des communes et de la valorisation du patrimoine local, le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Tarnos- Boucau- Ondres- Saint Martin de Seignanx a décidé de confier au service d'archives de la commune de Tarnos la gestion de ses archives,

Considérant que la commune de TARNOS dispose d'un service d'archives pour assurer la conservation, la gestion et la communication des archives du syndicat sus nommé.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Entendu son Président,

Vu les articles L.212-6-1, 212-10 à 14 du Code du patrimoine,

Vu les articles L. 1421-1, L. 1421-2 et L 2121-29 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Tarnos- Boucau- Ondres- Saint Martin de Seignanx du 28 juin 2016

Considérant le projet de convention,

**DELIBERE**

**APPROUVE** les termes du projet de convention relative à la gestion des archives du SIAEP , qui sera signée entre la commune de Tarnos et le Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau potable de Tarnos- Boucau- Ondres- Saint Martin de Seignanx



**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition

\* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué Landespublic (ALP1)

**Vote: 33**

Pour: 33

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 16 septembre 2016

Le Maire

